

Accueil



## ***Malaise aux services des « ETRANGERS »***

Depuis la publication de la nouvelle circulaire du 02 novembre dernier, rien ne va plus dans les services de l'accueil des ressortissants de nationalité étrangère des préfectures.

L'Administration qui publie une circulaire un dimanche 30 octobre 2016, sans que nos collègues de guichet en soient avisés.....

### ***Une mise en difficulté totale !!!!***

- ⇒ Le logiciel AGDREF mis à jour dès le 2 novembre, avec des nouveaux statuts.
- ⇒ Modification des codes AGDREF.
- ⇒ Création de cartes pluriannuelles CSP.
- ⇒ Nouveaux éléments pour constituer les dossiers de demande de séjour.
- ⇒ Des nouveaux tarifs

- Une circulaire applicable dès le 2 novembre 2016 pour tous les dossiers dont aucune décision n'a été prise avant cette date.
- Pas de formation ni même de consigne pour les agents.
- Prise de connaissance directement au guichet en fonction des situations.
- Les usagers mieux informés que les agents par les associations.



**FO**  
**Préfectures**  
et Services du Ministère  
de l'Intérieur

*Notre syndicat trouve cette méthode managériale inacceptable. Nos collègues se trouvent en réelle difficulté grâce à l'Administration !!!*

*Nous revendiquons des formations au plus près des collègues sur cette circulaire mais aussi sur les suivantes...*

***Comment démotiver ces collègues qui exercent déjà un métier difficile...***

